



Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale,
rue Général Thys n° 27,
le JEUDI 30 JUIN 2022
à 20H***

ORDRE DU JOUR

COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de bureau
administratif

Ligne directe :
04/374.74.32

Courriel :
beatrice.debattice@commune-dalhem.be

SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du P.V. du 24.05.2022
2. Communication
3. Compte communal 2021 – Approbation
4. M.B. 1/2022 communales – Approbation
5. Personnel – Deuxième pilier de pension des membres du personnel communal contractuel – Décision unilatérale de Belfius Insurance et Ethias de résilier le contrat avec les administrations locales au 01.01.2022 - Adhésion à la centrale d'achat du Service Fédéral des Pensions
6. Arrêtés de police
7. Sanctions administratives communales – Départ de fonctionnaires sanctionneurs provinciaux – Désignation de trois nouveaux fonctionnaires sanctionneurs provinciaux
8. Fabrique d'église de DALHEM – Compte 2021 – Approbation de la correction de l'Evêché
9. Octroi de chèques sports communaux – Règlement 2022 – Approbation
10. Marché public de services – Marchés conjoints avec l'AIDE - Accord cadre pour la coordination en matière de sécurité et de santé en phase projet et en phase réalisation des travaux d'assainissement (BIS), de DIHEC, d'égouttage et d'exploitation - Convention d'adhésion à la centrale d'achat - Approbation
11. Plan d'Investissement Communal (PIC) – Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI) – 2022-2024 - Approbation
12. Enseignement – Règlement de travail du personnel directeur, enseignant et assimilé – Modification – Adoption
13. Enseignement – Appel à candidatures pour l'admission au stage d'un directeur à l'école de Warsage
14. Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA) – Démission d'un membre effectif – Prise d'acte
15. Plan de Cohésion Sociale (PCS) 2020-2025 – Action 6.1.05 – Permanence d'écrivain public – Adjonction d'une activité– Projet Yuugi – Convention spécifique de partenariat avec l'ASBL SENRJ – Ratification
16. Rapport de rémunération reprenant un relevé individuel et nominatif des jetons, rémunérations et avantages en nature alloués par l'administration communale aux mandataires et aux personnes non élues au cours de l'exercice 2021 – Approbation



Art. L 1122-17. Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonctions n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

*Madame, Monsieur le Conseiller,
est invité(e) à se trouver à la séance du
Conseil communal qui se tiendra
**à la Maison communale,
rue Général Thys n° 27,
le JEUDI 30 JUIN 2022
à 20H***

ORDRE DU JOUR

COMMUNE de
4607 DALHEM
Services administratifs :
Rue de Maestricht 7
4607 DALHEM (Berneau)

Tél. : (04) 379.18.22
379.49.08
Fax : (04) 374.24.29

N° d'entreprise (ou BCE) :
0207.340.468

info@commune-dalhem.be
www.dalhem.be

Agent traitant :

B. DEBATTICE, Chef de bureau
administratif

Ligne directe :
04/374.74.32

Courriel :

beatrice.debattice@commune-dalhem.be

17. Permis d'urbanisation SA IMMO GEHLEN et SPRL SCHEEN IMMO – Urbanisation d'un terrain en lots pour la construction de maisons unifamiliales, de résidences d'appartements et la création d'une voirie privée – Rue de Visé à DALHEM – Décision d'autoriser le Collège communal à ester en justice – Procédure en remboursement d'indemnité de procédure
18. Permis unique n° 2020/01 au nom de la SA ENGIE ELECTRABEL pour construire et exploiter 6 éoliennes d'une puissance unitaire maximum de 3,8 MW et de tous leurs auxiliaires, rue de la Gare à 4607 BERNEAU et 4608 WARSAGE - Confirmation de la décision de première instance du 22.12.2021 des Fonctionnaires technique et délégué accordant le permis unique par non décision des Ministres compétents au terme du délai du recours au Gouvernement wallon - Décision d'autoriser le Collège communal à ester en justice et d'introduire un recours en annulation et/ou une demande de suspension éventuellement en extrême urgence à l'encontre du permis unique n° 2020/01

HUIS CLOS

1. Approbation du P.V. du 24.05.2022
2. Communication – Personnel communal administratif - Démission
3. Personnel communal temporaire – Désignations – Ratifications
4. Personnel communal halte-garderie – Désignations agents contractuels en CDD
5. Personnel communal définitif – Service des Travaux – Promotion au poste d'agent technique en chef statutaire
6. Personnel communal définitif – Désignation d'un(e) directeur(trice) général(e) faisant fonction
7. Personnel enseignant temporaire – Désignations – Ratifications
8. Personnel enseignant définitif – Congé et interruptions de carrière – Avis
9. Personnel enseignant – Nominations à titre définitif

Dalhem, le 21 juin 2022.

La Directrice générale,


J. LEBEAU

PAR LE COLLEGE,

Le Bourgmestre,


A. DEWEZ